

## ENJEU DE LA FORMATION, DEROULEMENT, EXAMEN PERMIS B

### Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

L'automobile et un "deux roues" (moto ou scooter) sont devenues des outils sociaux indispensables pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture ou d'une moto, sont souvent indispensables pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route.

L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

### Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est, avec votre demande de permis de conduire (Fac-similé ou CERFA 02), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation traditionnelle, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les compétences que votre formateur peut valider.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir « où vous en êtes » mais aussi et surtout « où vous allez ». Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

### Quel est le programme de formation B?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger. Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

## Comment sont évalués vos progrès?

Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences.

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Les compétences détaillent les savoirs **comportementaux**, **techniques** et **environnementaux** dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chacun des 30 objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser. De même, pour chacun des objectifs, qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition sur chacune des quatre grilles. Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

## Conduite accompagnée

Si vous avez opté pour un apprentissage incluant une phase de conduite accompagnée, ce livret regroupe

- le déroulement des différentes formules de conduite accompagnée ;
- les différentes attestations :
  - attestation de fin de formation initiale
  - autorisation de conduire en conduite supervisée
  - attestation de fin de conduite accompagnée
- les relevés de parcours ;
- les comptes rendus de chaque rendez-vous pédagogique.

## Déroulement et conditions de passage des épreuves de l'examen B:

L'examen théorique se passe dans un organisme privé (SGS, LA POSTE etc...). Nous vous présenterons dès que vous le souhaitez. Cependant nous vous évaluerons afin de vous apporter les derniers conseils. L'examen se passe dans une salle collective avec des tablettes. Chaque candidat passe son examen avec une série de questions différentes. Votre pièce d'identité et votre convocation seront nécessaires.

Pour pouvoir passer l'examen pratique, il faut avoir obtenu **l'examen théorique général du permis de conduire**. **Lorsque l'ensemble des compétences requises seront validées, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.**

Votre pièce d'identité et votre convocation sont nécessaires. Le cas échéant pensez à votre livret d'apprentissage (en cas de conduite accompagnée). Votre examinateur sera amené à effectuer le contrôle de ces documents avant le début de l'examen. Vous allez être évalué sur un parcours qui comporte des passages en et hors agglomération. L'examineur va vérifier votre capacité à déceler les changements de situations sur la route et à vous y adapter.

Dans tous les cas il faudra conduire de façon académique et à allure soutenue sur route et sur autoroute. Votre examinateur va donner de direction simple ou un itinéraire avec panneaux (parcours autonome) afin de vérifier votre capacité à vous diriger sans danger. Si vous ne comprenez pas ou que vous n'avez pas entendu ce qu'il vous a dit, n'hésitez surtout pas à le faire répéter. Vous devez lui montrer  votre assurance et votre autonomie au volant.

Durant cet examen, des objectifs complémentaires à valider :

- Test de vue: L'examineur pourra par exemple vous demander de lire la plaque d'immatriculation de la voiture se trouvant devant vous, ou de lire une inscription sur un panneau pour vérifier votre vue.
- Vérifications intérieures et extérieures : Lors de votre passage à l'examen pratique du permis de conduire, l'inspecteur va vous demander de procéder à 2 vérifications, qui comptent pour 3 points : 1 vérification intérieure ou extérieure, 1 question de sécurité en rapport à la vérification, 1 question de premier secours
- Un freinage de précision : La réalisation d'un freinage de précision devra être réalisé soit à l'occasion d'un arrêt imposé par la signalisation ou en utilisant un repère vertical précis et visible, selon les consignes de votre examinateur.
- Une Manœuvre en marche arrière: La réalisation d'une des 6 manœuvres en marche arrière choisie par l'expert qui détermine le moment (marche arrière en ligne droite ; marche arrière en arrondi ou en angle ; rangement en créneau; rangement en épi; rangement en bataille; demi- tour)

On vous jugera surtout sur votre capacité à maintenir la sécurité pendant votre manœuvre et sur votre technicité.

Barème et notation: Cet examen est noté sur 31 points. Pour être admis il faut obtenir au minimum 20 points et ne pas commettre de faute éliminatoire.

Il y a 5 niveaux d'appréciation :

- E : faute éliminatoire (elle entraîne systématiquement l'échec du candidat à l'examen, elle se définit par un comportement dangereux du candidat, se mettant en danger, ou mettant en danger les usagers.
- 0 : le candidat n'obtient pas de point pour cette compétence mais n'a pas commis de faute grave et éliminatoire.
- 1 : 1 point obtenu. La compétence est en cours d'acquisition mais est toutefois encore mal maîtrisée. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen de manière incomplète. Exemple : Un contrôle d'angle mort pendant un changement de file.
- 2 : 2 points obtenus. La compétence est acquise. Elle a été mise en œuvre pendant l'examen à des niveaux de qualité variable. Exemple : le clignotant est parfois mis tardivement.
- 3 : trois points obtenus. La compétence est correctement et régulièrement restituée. Le candidat a su la mettre en œuvre à chaque fois que cela était nécessaire.

Si l'erreur commise, nécessite l'intervention de l'expert physiquement sur les pédales ou le volant, la faute est éliminatoire. A noter : une intervention verbale de l'examinateur n'est pas forcément synonyme d'élimination. Il a le droit de vous faire des remarques sur votre conduite. Servez-vous alors de ses conseils pour vous améliorer pendant le parcours, surtout ne stressez pas d'avantage. Un conseil de la part de l'expert est une aide !

**Le résultat de l'examen**

Ils vous seront transmis par voie électronique dans un délai de 2 jours suivant votre passage. Vous devez vous connecter sur le site : [www.resultats-permis.securite-routiere.gouv.fr](http://www.resultats-permis.securite-routiere.gouv.fr). **Si vous réussissez**, le bilan est un certificat d'examen du permis de conduire (CEPC) portant la mention favorable. Il est valable 4 mois en attendant la délivrance de votre permis de conduire. Ensuite il faudra retourner sur votre compte ANTS pour la fabrication du permis. **Si vous avez échoué**, le bilan indique la mention défavorable et vous indiquera les compétences à travailler.

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)	
	Candidat
Codes spécifiques :	

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
<b>Connaître et maîtriser son véhicule</b>								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
<b>Appréhender la route</b>								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
<b>Partager la route avec les autres usagers</b>								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée						0,5	0,5	
Maintenir les espaces de sécurité								1
<b>Sous-totaux</b>		1	10	9		0,5	0,5	1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement		0						
Courtoisie		0						
<b>Total général</b>					22			

**Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l**  
**Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool**

<b>BILAN</b>	<b>FAVORABLE (2)</b>
--------------	----------------------

- (1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)
- (2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical